



RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 1^{er} septembre 2025

Classes de l'élémentaire (du CP au CM2) :

8h45 : arrivée de tous les élèves par le grand portail
Mot d'accueil puis appel des élèves classe par classe par le chef d'établissement.

Classes de maternelle :

9h30 : arrivée de tous les élèves par le grand portail
- 3 espaces distincts (1 par classe) dans la cour,
Mot d'accueil puis appel des élèves classe par classe par le chef d'établissement.
(Les parents seront libérés dès l'appel de leur enfant)

Vous trouverez dans ce PDF :

- le mot de la direction,
- la présentation de l'équipe éducative,
- la liste de fournitures pour la classe de votre enfant,
- les dates de réunions d'information de rentrée parents/professeurs
- **4 documents à compléter et à retourner à l'enseignante de votre enfant le jour de la rentrée : Pas d'impression recto-verso**
 - => numéros en cas d'urgence
 - => fiche autorisations de sortie
 - => fiche inscription garderie/cantine
 - => fiche comptable

Rq : la fiche mandat de prélèvement est à retourner uniquement si modification de RIB ou de situation familiale



Le mot de la direction

Madame, Monsieur, chers parents,

Je tiens à vous remercier pour la confiance accordée et vous assure de notre engagement à vos côtés pour accompagner au mieux votre enfant tout au long de son parcours de scolarité.

L'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous transmets les différentes informations pour démarrer la rentrée scolaire 2025/2026 :

Organisation de la garderie

Une équipe d'étudiants assure la surveillance du temps de garderie :

| | | | | |
|----------------|------------------|------------------|-----------------|-------------------------|
| Septembre 2025 | 16h30/17h00 | 17h00/17h45 | 17h45/18h00 | 18h/18h30 |
| Elémentaire | Goûter récréatif | Aide aux devoirs | Garderie animée | Jeux libres à l'accueil |

Cependant, la sécurité de vos enfants restant notre priorité, nous vous remercions de bien vouloir choisir un des horaires de sortie suivant en cochant la case correspondante :

- 17h00 (élèves de maternelle par le grand portail)
- 17h30 (élèves de maternelle par l'accueil)
- À partir de 18h00 (pour tous les élèves par l'accueil)

AUCUNE SORTIE NE POURRA SE FAIRE EN DEHORS DE CES HORAIRES.

Un changement exceptionnel sera possible, il vous suffira d'en informer la maîtresse ou le secrétariat le plus tôt possible.

Projet pastoral

Tatiana, notre animatrice pastorale scolaire coordonne et anime les temps d'éveil à la foi pour les élèves de maternelle.

Elle assure l'enseignement de la culture chrétienne pour tous sur temps scolaire en demi groupe ou avec l'enseignante pour chaque classe d'élémentaire.

Tatiana anime la catéchèse les mardis et vendredis sur le temps de pause méridienne, un atelier de bénédicité le mardi de 12h à 12h30 pour les élèves de l'élémentaire.

Elle coordonne et anime la préparation aux sacrements (baptême et première communion).

Réunion d'information parents/professeurs

| | Mardi 9 septembre | Jeudi 11 septembre | Vendredi 12 septembre |
|--------------------|--|---------------------------|--------------------------------------|
| 17h30/18h30 | TPS/PS et MS/GS CE2/CM1 | CP | CE1/CE2 CM1/CM2 |

Communication : École Directe/CAHIER DE LIAISON

Une fiche explicative vous sera transmise à la rentrée avec le calendrier scolaire.

A RETENIR :

Une messagerie personnelle, ÉCOLE DIRECTE, vous est proposée.

C'est un espace de stockage de documents tels que la facture annuelle ou le certificat de scolarité que vous pouvez télécharger à tous moments de l'année dans votre espace DOCUMENTS.

Pour les nouvelles familles, les codes de connexion vous seront envoyés par SMS et/ou mail fin août.

Le cahier de liaison est l'outil de communication entre l'enseignante et la famille.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez en informer directement le secrétariat par mail ou téléphone.

APEL

L'APEL de l'école est très active et présente. Vous trouverez sur le site internet de l'école, en cliquant sur le bouton APEL DOCS À TÉLÉCHARGER, un bulletin d'adhésion à l'APEL.

Je vous remercie pour l'attention portée aux informations communiquées et vous souhaite un bel été.
Dans l'attente de vous retrouver le lundi 1er septembre 2025 pour la rentrée des élèves.

Sylvie MÉLÉ
Cheffe d'établissement



Présentation de l'équipe pédagogique de la rentrée 2025/2026

TPS/PS : Mmes Sylvie MÉLÉ et Amélie DUPONT (décharge de direction)

MS : Mmes Justine PAUL/Manon CHAMBAUD (remplacement congé maternité)

MS/GS : Mme Martine LAFARGUE

CP : Mme Léa DUVIVIER

CE1/CE2 : Mme Nathalie RISPAL

CE2/CM1 : Mme Christine DEBOUTÉ

CM1/CM2 : Mme Virginie BOZIER

Regroupement d'adaptation (lundi) : Maryline GODINEAU

Mmes Lina CHEHEITLI, Colette PUJAU et Roxane LATRA occuperont le poste d'ASEM dans les 3 classes de maternelle.

Émilie BERGER, Roxane LATRA, Corinne DEBRUILLE et 2 étudiants en cours de recrutement assureront le service de surveillance sur le temps de la pause méridienne pour l'élémentaire.

Mme Tatiana DJEMAOUN animatrice en pastorale scolaire coordonne et anime le projet pastoral de l'établissement (éveil à la foi en maternelle, culture chrétienne en élémentaire et catéchèse sur la pause méridienne).

Mme Stéphanie Le Maux Benazet, attachée de direction, poursuivra les fonctions d'accueil, de secrétariat et de comptabilité des familles.

Nous vous souhaitons un très bel été et aurons plaisir à vous retrouver le lundi 1er septembre 2025 pour la rentrée des élèves.



LISTE DES FOURNITURES 2025/2026

Classe de l'élémentaire

(CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

Chers parents,

Une partie des fournitures a été commandée directement par l'école, afin de faciliter le travail de tous et de vous faire bénéficier de tarifs avantageux.

Merci de compléter cette liste avec les éléments suivants :

- cartable
- trousse
- feutres et crayons de couleur
- crayon à papier, gomme, taille crayon
- 1 stylo 4 couleurs, colle
- 1 pochette de surlieur (3 couleurs différentes minimum)
- 1 cahier de texte pour les élèves de CE1, 1 agenda pour les élèves de CE2-CM1 et CM2
- 1 règle double décimètre rigide
- 1 équerre rigide et 1 compas à partir du CE1
- 1 calculatrice simple à partir du CE1
- 1 ramette de papier blanc A4 80g
- 2 paquets de mouchoirs
- 2 cartes de tram

Votre enfant aura également besoin d'une tenue complète de sport ainsi que de l'équipement pour la piscine (maillot et bonnet de bain, serviette, lunettes) pour les classes de CP/CE1 et CM2 uniquement.

Rappel : les goûters individuels ne sont pas autorisés en cours de journée.

Seule est maintenue la possibilité d'un goûter à 16h30 pour les enfants qui restent à la garderie.

Toutes les fournitures doivent être déballées et marquées au nom de l'enfant

La liste des fournitures ci-dessus n'est pas complète car la majeure partie a été commandée par l'école afin d'harmoniser et de limiter le coût du matériel dans les classes (dimension, marque, matière...).

Une ligne supplémentaire concernant la participation financière relative aux fournitures scolaires et ou pédagogiques apparaîtra sur votre facture annuelle.

! IDENTIFICATION

| L'ÉLÈVE | | |
|---------------------------|------------------|----------|
| NOM : | Prénom : | Classe : |
| DATE DE NAISSANCE | | |
| ADRESSE | | |
| NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE | père | |
| NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE | mère | |
| NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE | resp. légal | |
| NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE | Médecin traitant | |

! EN CAS D'URGENCE

PERSONNES À PRÉVENIR, AUTRES QUE LES PARENTS, EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE

| NOM PRÉNOM | TÉLÉPHONE | ADRESSE |
|------------|-----------|---------|
| | | |
| | | |
| | | |

! ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

| | |
|--------------------|--|
| ALLERGIES | |
| CONTRE-INDICATIONS | |

Prendre contact rapidement avec l'enseignante ou le chef d'établissement si :

- l'état de santé de votre enfant nécessite une attention particulière : un PAI (Projet d'Accueil Individuel) pourra alors être proposé, en lien avec le médecin scolaire.
- votre enfant a un suivi régulier chez un spécialiste sur temps scolaire : un document à remplir, relatif à cet aménagement, vous sera remis en début d'année (dans ce cas, la case correspondante est à cocher sur la page 3 du dossier d'inscription).

! VACCINATIONS

La vaccination est obligatoire (sauf contre-indication médicale).

Joindre au dossier d'inscription la photocopie du carnet de santé concernant ces vaccinations.

! EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur autorise, en cas d'urgence, le chef d'établissement de l'école ou l'enseignante, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la mise en œuvre de traitements urgents (médicaux ou chirurgicaux) prescrits par le médecin, et au cas où nous serions dans l'impossibilité de joindre la famille de l'enfant.

Fait à

Le :

Signature des parents/du responsable légal :

Madame, Monsieur _____,

responsable(s) légal(aux) de l'élève _____, en classe de _____ :

! AUTORISATION DE SORTIE ACCOMPAGNÉE (une pièce d'identité sera demandée)

-
- autorise(nt) les personnes suivantes à venir chercher mon(notre) enfant à l'école durant l'année scolaire :

- _____
- _____
- _____
- _____

! AUTORISATION DE SORTIE SEUL(E)

- autorise(nt)
- n'autorise(nt) pas mon (notre) enfant

à quitter seul(e) l'établissement scolaire.

! AUTORISATION DE SORTIES SCOLAIRES

- autorise(nt) mon(notre) enfant à participer à toutes les activités extra-scolaires qui seront proposées par l'école (patinoire, danse, judo, sorties à l'occasion des célébrations, sorties pédagogiques diverses et sorties de fin d'année). Les enfants seront toujours encadrés par leur enseignant et des parents accompagnateurs.

Certaines sorties dans Bordeaux pourront se faire à pied, en bus ou en tramway.

Ces autorisations sont valables, sauf avis contraire de votre part, pour toute l'année scolaire 20__ 20__.

Le chef d'établissement.

Fait à _____ le _____

Signatures des parents/responsable légal précédées de la mention «*lu et approuvé* ».

INSCRIPTIONS

Demi-pension / Garderie

Madame, Monsieur _____

Parent de l'élève : _____ En classe de : _____

1. RESTAURATION : *Merci de cocher les cases correspondant à votre choix*

DEMI-PENSION EXTERNE *(repas occasionnel à commander une semaine à l'avance le lundi)*

Tarifs :

| TARIFS RESTAURATION PAR ENFANT | |
|--|--|
| Demi-pension 4 jours par semaine <i>(Inscription pour toute l'année scolaire)</i> | 10 mensualités de 93,50 € <i>(soit 935€ pour l'année)</i> |
| Repas occasionnel | 7,70 € le repas |
| PAI - repas apporté de la maison (ALLERGIE ALIMENTAIRE) | 2,20 € par jour |

2. GARDERIE DU MATIN: *Merci de cocher les cases correspondant à votre choix*

RÉGULIERE: 7h45/8h15 OCCASIONNELLE : 7h45/8h15

3. GARDERIE DU SOIR : *Merci de cocher les cases/ entourer les horaires de votre choix*

LES HORAIRES DE SORTIE DE LA GARDERIE SONT A RESPECTER STRICTEMENT PAR LES FAMILLES.
La sortie des enfants entre les horaires fixés ne sera pas possible. En effet, toute récupération d'enfant hors des horaires prévus perturbe fortement l'organisation de toute la garderie, et l'encadrement des enfants présents à la garderie.

| SI ELEVE DE MATERNELLE | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> FORFAIT annuel de 4 JOURS | | | <input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE | | |
| <u>Choisissez (entourez) UN horaire de sortie</u> 17h ou 17h30 ou 17h45 à 18h30 | | | <u>Choisissez (entourez) UN horaire de sortie</u> 17h ou 17h30 ou 17h45 à 18h30 | | |

| SI ELEVE DE L'ELEMENTAIRE | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> FORFAIT annuel de 4 JOURS | | | <input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE | | |
| <u>Choisissez (entourez) UN horaire de sortie</u> 17h ou 17h45 ou 18h00 à 18h30 | | | <u>Choisissez (entourez) UN horaire de sortie</u> 17h ou 17h45 ou 18h00 à 18h30 | | |

Tarifs :

| TARIFS GARDERIE MATIN & SOIR PAR ENFANT | | |
|--|--|--|
| | <i>Garderie du matin</i> | <i>Garderie du soir</i> |
| <i>Forfait annuel 1^{er} enfant</i> <i>(Inscription pour toute l'année scolaire)</i> | 10 mensualités de 11.30 € <i>(soit 113€ pour l'année)</i> | 10 mensualités de 61.80€ <i>(soit 618€ pour l'année)</i> |
| <i>Forfait annuel à partir du 2^{ème} enfant</i> <i>(Inscription pour toute l'année scolaire)</i> | 10 mensualités de 7,90 € <i>(soit 79€ pour l'année)</i> | 10 mensualités de 43.25 € <i>(soit 432,5€ pour l'année)</i> |
| <i>Garderie occasionnelle (matin ou soir)</i> | 10.30 € (matin ou soir) | |



A retourner uniquement si modification de RIB ou de situation familiale

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire vous autorisez à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de . Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom: _____

Prénom : _____

Adresse:

Pays:

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

A horizontal row of seven empty rectangular boxes, each divided into four smaller quadrants by a vertical and a horizontal line. These boxes are intended for children to draw their own pictures.

**IBAN-Numéro d'identification
international du compte bancaire**

A horizontal row of ten empty square boxes for writing.

BIC- Code international d'identification de votre banque

Paiement récurrent/répétitif

TYPE DE PAIEMENT

Paiement ponctuel

CRÉANCIER

Nom :

ICS:

Adresse:

Fait à :

Signature:

Le:

Les informations contenues dans le présent mandat

la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à:

1 - RENSEIGNEMENTS COMPTABLES :
Coordonnées du (des) payeur(s)

| Responsable payeur 1 | Responsable payeur 2 (facultatif) |
|---|---|
| <p>➤ Nom : ➤ Prénom : ➤ Lien de parenté avec l'enfant : ➤ Mode de règlement :</p> | <p>➤ Nom : ➤ Prénom : ➤ Lien de parenté avec l'enfant : ➤ Mode de règlement :</p> |

2 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT CHOISIES :

Prélèvement sur 10 mois (le 15 du mois à l'exception du 1er versement qui sera réalisé après émission de la facture annuelle).

Règlement en 1 chèque annuel

Règlement en chèques (maximum 10) aux dates échéantes suivantes :

Règlement en espèces en versements (maximum 10) aux dates échéantes suivantes :

3 - ENGAGEMENT :

M. Mme déclarent avoir pris connaissance des conditions financières de l'établissement et les accepter sans réserve.

Fait à Le:

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

**Le Chef d'Etablissement
Sylvie MELE**